



Département
de
SEINE-ET-MARNE
Arrondissement
de
PROVINS
Canton
de
FONTENAY-TRÉSIGNY

Mairie de Bernay-Vilbert

« Permis Citoyen »

DOSSIER DE CANDIDATURE ET D'ENGAGEMENT

<u>BENEFICIAIRE</u>	<u>RESPONSABLE LEGAL</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Email :	Email :
Date de naissance :	

MOTIVATION DE LA DEMANDE

Expliquez en quelques lignes votre motivation à bénéficier du dispositif « permis citoyen » :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ACTIONS CITOYENNES

En contrepartie de l'aide reçue, auriez-vous des propositions d'actions citoyennes ? :

.....
.....
.....
.....
.....
.....



Mairie de Bernay-Vilbert

Département
de
SEINE-ET-MARNE
Arrondissement
de
PROVINS
Canton
de
FONTENAY-TRÉSIGNY

CHARTRE D'ENGAGEMENT

1. Le bénéficiaire s'engage à choisir l'auto-école de son choix partenaire de l'action « PERMIS CITOYEN ».
2. Le bénéficiaire ou son représentant légal s'engage à payer le premier acompte et le solde à l'auto-école choisie.
3. Le bénéficiaire s'engage à réaliser 10h00 de bénévolat pour une action citoyenne au bénéfice de la vie locale, dans un délai de 18 mois à compter de la signature de la convention d'engagement tripartite.
4. Le bénéficiaire ou le responsable légal devra fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.
5. Le responsable légal s'engage à remplir l'attestation autorisant le bénéficiaire à déposer un dossier de candidature.
6. Le bénéficiaire ou son responsable légal s'engage à rembourser l'aide financière en cas de non-respect de la convention d'engagement tripartite.

Protection des données personnelles :

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à gérer votre participation au dispositif du « permis citoyen ». Celles-ci ne sont destinées qu'à la mairie de BERNAY-VILBERT et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées jusqu'à votre vingt-et-unième anniversaire, puis sont détruites au terme de ce délai. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement. Le retrait de votre consentement entraînera votre retrait du dispositif du « permis citoyen ». Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits ainsi que retirer votre consentement, nous vous invitons à contacter la mairie de BERNAY-VILBERT par courrier ou par courriel dont les adresses sont précisées en pied de page de ce document.

Le Maire de la commune de BERNAY-VILBERT a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Commune de
BERNAY-VILBERT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Mairie de Bernay-Vilbert

Département
de
SEINE-ET-MARNE
Arrondissement
de
PROVINS
Canton
de
FONTENAY-TRÉSIGNY

Liste des auto-écoles partenaires :

AUTO ECOLE	Galerie Marchande Carrefour Market Rue Vilpré
Ligne de Conduite	77540 Rozay en Brie
AUTO ECOLE	20 avenue Gén Leclerc
L'AS Conduite	77610 Fontenay-Trésigny

Attestation

Je soussigné(e)

Responsable légal de Nom Prénom

L'autorise à déposer un dossier de candidature dans le cadre du « permis citoyen ».

Bernay-Vilbert, le

Signature

Signature du bénéficiaire

*Signature précédée de
« Lu et approuvé »*

Signature du responsable légal

*Signature précédée de
« Lu et approuvé »*